

Objet : Plan Soleil 2011

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à votre demande d'information sur le Plan Energies renouvelables de Cap l'Orient agglomération et de certaines de ses Collectivités locales, j'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint un dossier de demande de prime à l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel (CESI) ou d'un système solaire combiné (SSC). Vous trouverez dans le présent dossier une présentation de la procédure d'obtention de la (ou des) prime (s) en page 2, ainsi que les formulaires à compléter.

Pour demander la (ou les) subventions, il convient d'envoyer à l'Agence Locale de l'Energie de Bretagne Sud (ALOEN) les documents suivants avant le démarrage des travaux :

- ✶ un relevé d'identité bancaire (RIB), sur lequel vous indiquerez votre date de naissance ;
- ✶ un devis signé ;
- ✶ un courrier de demande de prime à compléter (modèles ci-joint), à destination de Cap l'Orient agglomération si l'installation solaire est faite sur l'une des 19 communes de l'agglomération, et aux Mairies de Guidel, Lorient, Ploemeur ou Quéven si l'installation solaire est faite sur l'une de ces communes ;
- ✶ une fiche « Caractéristiques de l'installation CESI / SSC » dûment complétée (cf. modèle ci-joint) ;

Après l'accord de l'attribution de la (ou des) primes, vous pourrez faire réaliser les travaux par votre installateur, puis nous transmettre le dossier de demande de paiement, après la réalisation des travaux :

- ✶ une copie de la facture acquittée ;
- ✶ l'attestation de réception et mise en service par l'installateur dûment complétée par celui-ci (cf. modèle ci-joint) ;
- ✶ l'engagement de l'utilisateur dûment complété par vous-même (cf. modèle ci-joint).

J'attire votre attention sur le fait que tous les documents doivent être adressés à l'ALOEN - 31 rue du Couëdic - BP 90122 - 56101 LORIENT Cedex qui transmet ensuite vos demandes aux Collectivités concernées : Cap l'Orient agglomération, Guidel, Lorient, Ploemeur ou Quéven. Vous ne devez en aucun cas leur adresser directement vos dossiers.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Votre Conseiller Énergie

Agence Locale de l'Energie de Bretagne Sud (ALOEN)  
\* 31 rue du Couëdic - BP 90122 - 56101 Lorient cedex

☎ N° Indigo : 0820 820 466 - Courriel : [info-energie.lorient@wanadoo.fr](mailto:info-energie.lorient@wanadoo.fr) - [www.energie-bretagne.fr](http://www.energie-bretagne.fr)  
Permanences téléphoniques et sur rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

<b>PROCEDURE D'OBTENTION DE LA PRIME CHAUFFE-EAU SOLAIRE / SYSTEME SOLAIRE COMBINE</b>
--

## 1. Montant des primes

Caractéristiques	Cap l'Orient agglomération	Villes de Guidel, Lorient, Ploemeur, Quéven
Chauffe-eau solaire individuel		
de 2 à moins de 7 m <sup>2</sup> de capteurs	60 € / m <sup>2</sup> de capteurs	60 € / m <sup>2</sup> de capteurs
Système Solaire Combiné		
au moins 7 m <sup>2</sup> de capteurs	600 €	600 €

### Remarques :

- L'installation solaire doit être mise en œuvre dans une résidence occupée ou louée à titre principal ;
- le kit solaire doit être certifié CSTBat ou Solar Keymark ;
- le kit solaire doit être installé par un installateur agréé QUALISOL.

## 2. Le dossier de demande de prime

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- Un relevé d'identité bancaire (RIB) (avec votre date de naissance) ;
- Un (ou des) courrier(s) de demande de prime à Cap l'Orient agglomération et/ou à la Mairie de Guidel, Lorient, Ploemeur ou Quéven (cf. modèles ci-joint) ;
- Le devis de votre installateur précisant impérativement son numéro Qualisol, le matériel installé (avec référence du modèle de kit solaire), la surface des capteurs, le type de pose et leur orientation, et le coût des travaux (avec distinction des coûts du matériel éligible au crédit d'impôt / main d'œuvre et matériel autres) ;
- Fiche « Caractéristiques de l'installation CESI / SSC » à remplir.

Le dossier de demande de prime est à adresser à :

Agence Locale de l'Energie de Bretagne Sud  
31 rue du Couëdic  
BP 90122  
56101 LORIENT Cedex

### *3. Instruction du dossier*

Après vérification de la conformité de votre dossier, l'Agence Locale de l'Energie de Bretagne Sud transmet votre demande à Cap l'Orient agglomération et/ou aux Mairies de Guidel, Lorient, Ploemeur ou Quéven.

A réception de la demande de prime, Cap l'Orient agglomération vous adresse une notification de subvention. Il en est de même pour les Mairies de Guidel, Lorient, Ploemeur ou Quéven, si l'installation solaire est mise en place sur l'une de ces communes.

### *4. Le dossier de demande de paiement*

Après réalisation des travaux et paiement de la facture, vous devez envoyer à l'Agence Locale de l'Energie de Bretagne Sud, le dossier de demande de paiement, qui comporte les trois pièces suivantes :

- la copie de la facture acquittée ;
- l'original de l'attestation de réception et de mise en service par l'installateur (cf. modèle) ;
- l'original de l'engagement de l'utilisateur (cf. modèle).

Dans la semaine ou les deux semaines qui suivent, ALOEN transmet votre demande de paiement à Cap l'Orient agglomération et aux Mairies de Guidel, Lorient, Ploemeur et Quéven. Les paiements sont ensuite effectués par virement bancaire dans un délai de 10 semaines par Cap l'Orient agglomération et, le cas échéant par les Mairies de Guidel, Lorient, Ploemeur et Quéven.

Le dossier de demande de paiement est à adresser à :

Agence Locale de l'Energie de Bretagne Sud  
31 rue du Couëdic  
BP 90122  
56101 LORIENT Cedex

Le.....

Nom :

Prénom :

Adresse :

**A**

***Monsieur le Président  
Cap l'Orient agglomération  
Boulevard du Général Leclerc  
BP 20001  
56314 LORIENT Cedex***

Monsieur le Président,

Dans le cadre de votre soutien aux sources d'énergie renouvelables, j'ai l'honneur de solliciter une subvention pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel / système solaire combiné<sup>1</sup>, conformément au devis joint.

Ce matériel sera installé à l'adresse suivante :

.....  
.....  
.....

Monsieur..... installateur Qualisol n° .....  
de la société ..... se chargera de l'installation dès réception de votre accord.

Souhaitant que vous donniez une réponse favorable à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Signature

Le.....

Nom :

Prénom :

Adresse :

**A**

***Monsieur le Maire***

***Mairie de .....***

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de votre soutien aux sources d'énergie renouvelables, j'ai l'honneur de solliciter une subvention pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel / système solaire combiné<sup>1</sup>, conformément au devis joint.

Ce matériel sera installé à l'adresse suivante :

.....  
.....  
.....

Monsieur..... installateur Qualisol n° .....  
de la société ..... se chargera de l'installation dès réception de votre accord.

Souhaitant que vous donniez une réponse favorable à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Signature

# PLAN SOLEIL

## Caractéristiques de l'installation

Chauffe-Eau Solaire Individuel ou<sup>1</sup> Système Solaire Combiné

Utilisateur :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse installation : .....

( : ..... n° de Mobile : .....

Installateur : .....

Bâtiment concerné :

Résidence :

Principale       Neuve      Autre : .....  
 Secondaire       Existante      Nombre d'habitants : ..... personne(s)

Kit solaire :

Marque : ..... Modèle : .....

Référence ENERPLAN pour CESI/SSC : S.../...- .....

ou certification Solar Keymark ou CSTbat (fournir fiche technique)

Capteurs :

Surface de capteurs (absorbeurs) : .....

Orientation :

Est       ESE       SE       SSE       Sud  
 SSO       SO       OSO       Ouest

Implantation :

Sur châssis au sol       Sur châssis sur toiture-terrasse  
 Rattaché sur toiture       Intégré en toiture  
 Sur pignon       Autre (précisez) : .....

Production solaire annuelle escomptée : ..... kWh/an soit % des besoins annuels.

Volume du ballon : ..... litres

Energie d'appoint :

Electricité       Gaz naturel       GPL  
 Fioul       Bois       Autre :  
 Sans appoint

Pour les systèmes solaires combinés :

Appoint :  Intégré       Séparé

Mode de diffusion :

Plancher chauffant      Surface plancher : ..... m<sup>2</sup>  
 Radiateurs      Surface habitable chauffée : ..... m<sup>2</sup>

# PLAN SOLEIL

## Attestation de réception

Chauffe-Eau Solaire Individuel ou<sup>1</sup> Système Solaire Combiné

Je soussigné.....certifie avoir procédé à l'installation et au raccordement du chauffe-eau solaire / système solaire combiné<sup>1</sup> ci-dessus décrit, et avoir effectué sa mise en service en présence de l'utilisateur M. / Mme..... à la date du ..... / ..... / .....

Sur cette installation, conformément aux conditions arrêtées avec l'ADEME.

- *j'assurerai une garantie de bon fonctionnement de 2 ans à compter de ce jour ;*
- *je m'engage à intervenir dans les plus brefs délais en cas de problème de fonctionnement de l'installation ;*
- *j'assurerai une visite de contrôle au bout d'une année de fonctionnement.*

**Signature et cachet de l'installateur :**

Date : ..... / ..... / .....

Cadre réservé à l'Agence Locale de l'Energie de Bretagne Sud (ALOEN)

**Fiche signée reçue le** ..... **VISA :**

**Fiche transmise aux Collectivités locales le** ..... **VISA :**

**Fiche reçue par les Collectivités locales le** ..... **VISA :**

<sup>1</sup> Rayez la mention inutile

# PLAN SOLEIL

## Engagement de l'utilisateur

Chauffe-Eau Solaire Individuel ou<sup>1</sup> Système Solaire Combiné

L'utilisateur soussigné certifie que les informations fournies pour la demande de prime CESI ou SCC(1) sont complètes, sincères et véritables.

Concernant l'installation solaire pour laquelle la prime a été accordée, l'utilisateur déclare en outre :

- avoir accompli en temps utile toutes démarches relatives aux règles et dispositions applicables localement en matière de constructions et d'urbanisme ;
- s'il est locataire ou occupant à titre gratuit, avoir obtenu préalablement aux travaux, l'autorisation du propriétaire bailleur ;
- autoriser Cap l'Orient agglomération, les Villes de Guidel, Lorient, Ploemeur ou Quéven, ou tout mandataire de ces Collectivités locales, à effectuer une visite de contrôle en sa présence, sous réserve de prise de rendez-vous préalable.

Nom et signature de l'utilisateur :

Date : ..... / ..... / .....

**N.B. :**

Les informations fournies par l'utilisateur dans le présent formulaire, et celles contenues dans les documents fournis avec le dossier de demande de prime ne sont demandées par l'ADEME qu'aux fins de vérification des conditions d'éligibilité à l'attribution des primes « chauffe-eau solaire », et d'analyse statistique des données.

A ce titre, elles seront traitées et conservées par l'ADEME d'une manière strictement confidentielle, et ne pourront être diffusées ou communiquées en l'état à des tiers.

L'utilisateur est informé qu'il a un droit d'accès et de rectification de ces données, conformément aux dispositions de la Loi « Informatique et Libertés » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

Cadre réservé à l'Agence Locale de l'Energie de Bretagne Sud (ALOEN)

Fiche signée reçue le ..... VISA :

Fiche transmise aux Collectivités locales le ..... VISA :

Fiche reçue par les Collectivités locales le ..... VISA :